

Crise politique, crise institutionnelle : une exigence ?

La Constitution de la République a mal vieilli. Adoptée à l'époque d'une crise politique (la guerre d'Algérie, l'instabilité des changements de majorité), souvent réformée, mais toujours dans le sens de la présidentialisation, elle est désormais mise en cause par les citoyens alors que de nouvelles crises sont apparues et que nous avons collectivement du mal pour nous adapter : les deux crises se rejoignent. Les politiques à dominante « néo-libérale » qui se poursuivent depuis 30 ans produisent à la fois des dégâts socio-économiques et une profonde transformation de l'opinion de chacun. Et celle-ci s'exprime en contestations et manifestations publiques amplifiées par l'émergence de nouveaux médias, des réseaux sociaux, de la propagation instantanée de l'info.

Les relais associatifs et syndicaux ne se reconnaissent plus dans « la politique » et expriment souvent des positions étroitement liés à des intérêts de groupes. Les mouvements sociaux prennent des raccourcis pour contourner les institutions politiques et sociales, sommant les politiques d'agir dans le sens de leurs revendications, sans base politique claire. Le lien revendications-choix politiques est souvent fait grâce à une information médiatique orientée et diffusée par des canaux multiples, influant une base sociale difficile à nommer et identifier, avec le concours d'intellectuels médiatiques (de Zemmour à Alain Badiou!)... La sociologie se substituerait-elle à la politique ? Il ne faudrait pas remplacer l'une par l'autre, mais retrouver le sens de l'intérêt général, qui passe par les citoyen-ne-s au service de l'humain.

L'expression des sentiments et des intérêts par chacun est utile et nécessaire lorsqu'elle sert de guide pour l'action des élus en exprimant une volonté de prise en compte sans récupération ni manipulation dans les débats publics, conseils citoyens ou de quartiers, dans les revendications ou contestations sur des sujets mettant en cause telles situations locales, professionnelles qui touche ensuite par extension les intérêts plus large (ex. : les « bonnets rouges » face à la taxe poids lourds). Des cadres institutionnels sont donc nécessaires pour faire des choix et des arbitrages, puis pour appliquer dans le respect de la Loi les décisions qui ne relèvent pas toutes de l'initiative citoyenne. Ainsi émerge l'idée d'une VI^e République avec une nouvelle Constitution, alors que se multiplient les exemples d'autres types de pratique démocratique et les Groupes et clubs qui s'en réclament.

La note adoptée par le CA de notre club (cf le *site* d'AGA) donne un aperçu des positions très diverses envisagées. Celles-ci mettent en cause une *monarchie présidentielle*, la dérive oligarchique des Pouvoirs Publics (les copains de l'ENA, le pantouflage des hauts fonctionnaires) et la constitution d'une sorte de classe politique qui s'est installée dans une logique consumériste et carriériste où les appareils politiques priment sur l'expression démocratique. De surcroît les réformes territoriales de ces dernières années, par la concentration et la métropolisation, ont éloigné les citoyen-ne-s des centres de décision.

Il faut s'interroger sur les règles de droit à prévoir, mais plus encore et au préalable sur le fondement de nouvelles institutions : République et démocratie (« *l'ancienne gauche républicaine se rêve en parti démocrate* » disait R Debray), le mode d'exercice de la démocratie qui ne se réduit pas à la manière dont la loi est fixée (« *le peuple n'existe pas indépendamment de cette construction de la représentation qui le constitue comme tel* » dit la philosophe Myriam Revault d'Allones). Les propositions sur le sujet ne manquent pas : elles sont brièvement présentées dans le texte du CA. Elles sont souvent le fait de clubs ou associations, par la réflexion et/ou l'essai pratique, notamment dans des communes de petite taille [Saillans (26), Loos en Gohelle(59), Ungersheim (68)]... et encore à Grenoble.

Changer de Constitution ? On peut certes accumuler des propositions de réformes ponctuelles (certaines nécessaires à l'évidence, comme le mode de scrutin, ou le cumul des mandats). Mais le chantier – qui n'est pas engagé - est très vaste et exige une réforme que partis et politiques ne semblent pas encore prêts à aborder... une sorte de révolution institutionnelle ? Sans doute, car elle devient une exigence de l'opinion publique autant qu'une nécessité. Et en priorité les citoyen-ne-s souhaitent des institutions qui favorisent l'expression citoyenne, imposent la séparation des pouvoirs, renforcent la représentativité d'élu-e-s ancré-e-s dans le territoire, et relevant d'un statut et d'un contrôle citoyen afin d'éviter les dérives. Sans oublier la dimension éducative du problème : la formation initiale ne devrait-elle pas former les futur-e-s citoyen-ne-s à la pratique démocratique ?

Mais il est urgent d'engager un processus qui rende au peuple son pouvoir souverain, et ce sera une démarche de longue haleine !